

La Cinémathèque de Toulouse



Le Journal d'Anne Frank

De Julian Y. Wolf et Nagaoka Akiyoshi 1999.

France/Grande-Bretagne/Irlande/Japon. 89 min. Animation. Couleurs.

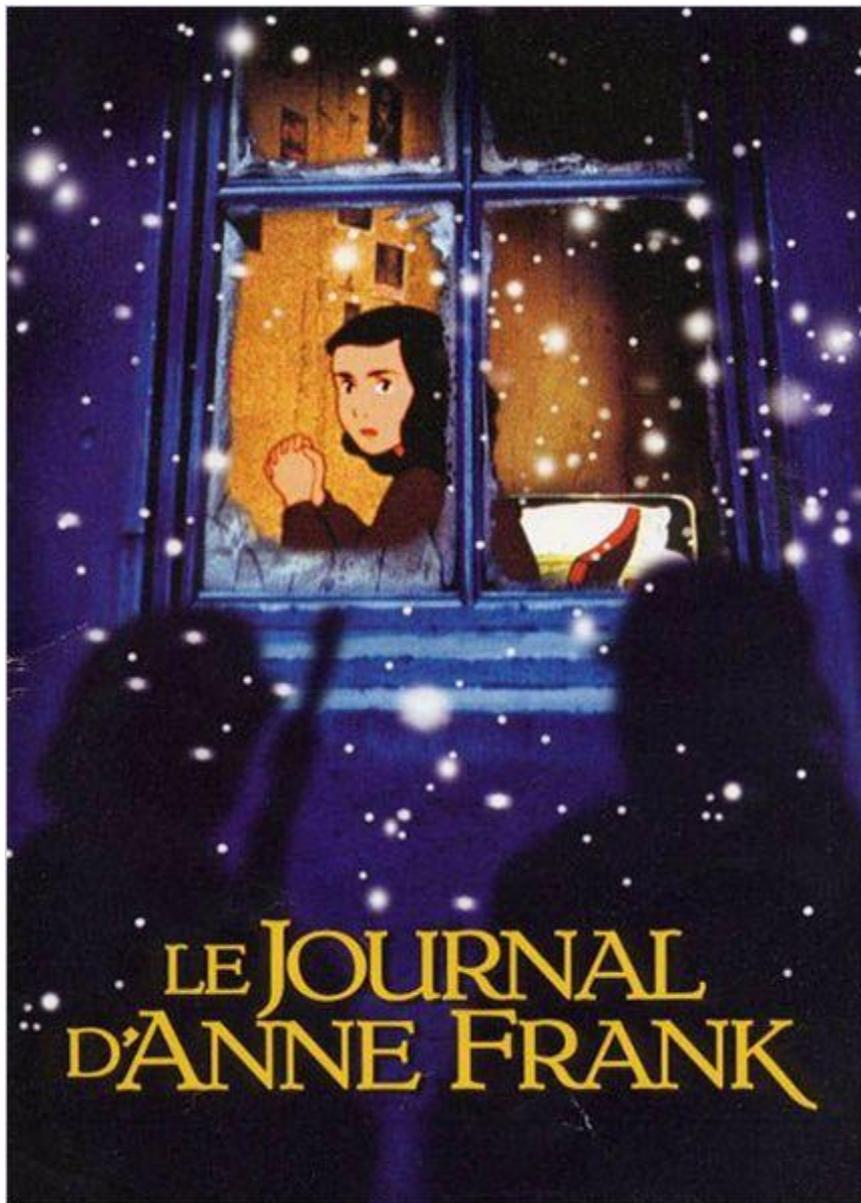


En juin 1942, Anne Frank fête ses 13 ans à Amsterdam. Son père lui offre un cahier sur lequel elle décide de rédiger son journal intime. Peu de temps après, le début des rafles obligent la famille Frank à entrer dans la clandestinité. Ils se réfugient dans l'annexe de la maison de commerce où travaillait Otto Frank. Une bibliothèque tournante dissimule une porte derrière laquelle ils resteront cachés pendant 2 ans, bientôt rejoints par une autre famille et un homme seul. Contraints au silence et la promiscuité toute la journée, leur condition de survie est difficile. Sans perdre espoir, Anne Frank continue à consigner ses impressions et ses sentiments dans son journal. Le 4 août 1944, les Allemands pénètrent dans l'annexe, et arrêtent tous les habitants clandestins. Anne mourra du typhus au camp de Bergen-Belsen, en Allemagne, en mars 1945.

Dossier pédagogique

Pistes pédagogiques « avant la projection »

Lire et analyser l’affiche du film



- Qui est le personnage principal ? Dans quel espace est-elle représentée ? Quel élément de cet espace nous empêche de l’apercevoir entièrement ? Quel impact cela a-t-il sur notre façon de la voir ?

- Quelles couleurs ont été utilisées ? Que produit l'effet de contraste ?
- Quelles autres silhouettes distingue-t-on ? A quoi peut-on les identifier ? Quel sentiment traduit le regard Anne Frank?

Après avoir observé l'affiche, quel type de film pensez-vous découvrir ? Sait-on à quelle époque il se déroule ? Par quels moyens l'affiche introduit le thème de la guerre et du danger qui menace Anne Frank ?

Après l'étude de l'affiche, il s'agit d'informer les enfants du type de film qu'ils s'apprêtent à voir :

- Une adaptation du journal intime d'une enfant de 13 à 15 ans, un récit d'adolescence
- Le récit d'une vie en période de guerre et dans la clandestinité
- Le destin des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale

Pré-requis:

- Le Journal Intime
- La Seconde Guerre mondiale
- Le nazisme et les lois antisémites

Vocabulaire:

- Antisémitisme
- Camps de concentration et d'extermination
- Extermination
- Reich
- Clandestinité
- Rationnement
- Discrimination
- Propagande
- Gestapo
- Rafle
- Alliés

Le Journal d'Anne Frank

Pistes pédagogiques « après la projection »



Phase de compréhension collective avec des échanges sur les émotions ressenties

Le Journal d'Anne Frank en raison de son sujet, et malgré le fait qu'il soit adapté sous forme de film d'animation, traite de sujets très sensibles et parfois difficiles à aborder avec les enfants. Avant d'exploiter le film comme outil pédagogique, il est important de consacrer un temps de retour et d'échange pour que les élèves puissent communiquer leurs émotions sur ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont compris.

Cette fiche propose différents axes sur lesquels le film permet de travailler.

1. L'Europe nazie et la Shoah

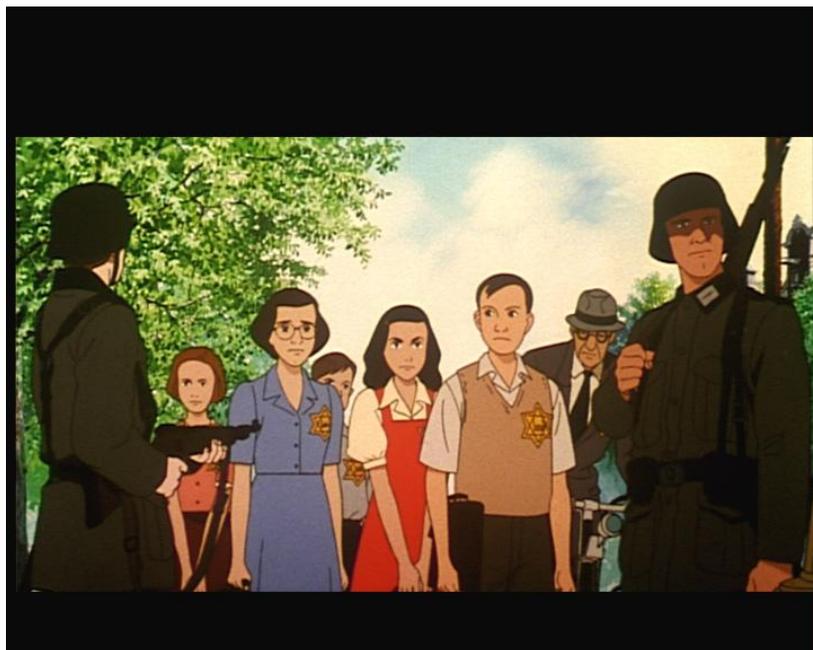
Le Journal d'Anne Frank est un bon moyen d'aborder le sujet de la Seconde Guerre mondiale et surtout de la politique raciale nazie durant celle-ci. Bien que le récit soit centré sur deux familles, et surtout la vie d'une jeune fille, le film relate la vie des Juifs sous l'oppression nazie.

Le Journal est un moyen de présenter aux spectateurs les politiques antisémites mises en place. En effet, le film commence en 1942, trois ans après le début de la guerre. Lorsqu'Anne reçoit son journal et qu'elle commence à écrire, elle lui confie son vécu, ses émotions et ses interrogations. Il constitue pour elle un confident de premier choix. Cette situation permet à l'enfant de comprendre ce que vit Anne Frank et de mieux appréhender l'univers auquel elle est dorénavant confrontée.

On pourra demander aux enfants ce qu'ils ont retenu des mesures anti-juives évoquées par Anne.

On pourra attendre comme réponse :

- *Le port de l'étoile jaune*
- *L'interdiction des lieux publics* comme le cinéma et le tramway (mentionnée par Anne dans le film), ainsi que l'interdiction de posséder un vélo.



Voici un extrait du journal sur les lois anti-juives :

« Les lois anti-juives se sont succédées sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les Juifs doivent porter l'étoile jaune ; les Juifs doivent rendre leurs vélos, les Juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les Juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les Juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les Juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les Juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les Juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les Juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les Juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les Juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les Juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les Juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les Juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite. »



On peut aussi ajouter :

- Les Juifs ne sont plus des citoyens du Reich,
- L'interdiction du mariage entre Juifs et citoyens allemands (lois de Nuremberg en 1935),
- L'interdiction pour les Juifs d'exercer des professions libérales ou d'être fonctionnaires.

*Quel élément déclencheur convainc le père d'Anne d'entrer dans la clandestinité ?
Les enfants ont-ils compris que la convocation pour le travail obligatoire était en fait un moyen déguisé d'envoyer Margot, la sœur d'Anne dans un camp de concentration ?*

C'est ainsi l'occasion d'aborder la question de la déportation, des camps de concentration et d'extermination.



Aller plus loin :

<http://www.cercleshoah.org/spip.php?article89>

http://www.curiosphere.tv/SITHE/SITHE1708_DYN//html/labo/labo.cfm?/1708-shoah/page_url=/html/labo.cfm

<http://www.enseigner-histoire-shoah.org/>

http://pourtous.lesite.tv/g_fichiers/volet/volet_2482.pdf

<http://www.grenierdesarah.org/>

2. La vie en clandestinité et la Seconde Guerre Mondiale

Le Journal d'Anne Frank et son adaptation constituent un témoignage relatif à la clandestinité et à la vie pendant la guerre.

On pourra demander aux enfants de mentionner les caractéristiques de la vie en clandestinité.

- Vivre à plusieurs dans un espace réduit ;
- Ne pas faire de bruit ;
- Ne pas pouvoir sortir, rencontrer des gens, aller à l'école ;
- Cohabiter avec des inconnus ;
- Etre 24h/24 avec les mêmes personnes ;
- Ne pas pouvoir aller aux toilettes à sa guise.

Quels détails montrent que nous en sommes en temps de guerre ?

- Ne pas manger à sa faim, rationnement en raison du manque de nourriture et d'argent ;
- Les bombardements, même la nuit ;
- La crainte de la venue de soldats à tout moment, l'angoisse de ne pas connaître la fin de la guerre ;
- Images du débarquement à la fin du film.
-

Aller plus loin :

http://soissons1.ia02.ac-amiens.fr/soissons/IMG/pdf/Deport_camps_JML.pdf

3. Le récit d'enfance, le journal intime



Qu'est ce qu'un journal intime ? A qui est-il destiné ? Tenez-vous un journal intime ? En quoi, la lecture du Journal d'Anne Frank est-elle différente de la lecture d'un livre d'histoire ou d'un roman ?

Dès qu'elle reçoit le carnet qui va devenir son journal, Anne expose l'usage qu'elle compte en faire. Il sera un confident, un ami, qu'elle n'a pas en ces temps de clandestinité. Elle lui confiera ses doutes, ses espoirs, ses rêves, ses déceptions, ses peurs.

Le journal qu'Anne a tenu du 12 juin 1942 au 1^{er} août 1944 n'était pas destiné à être publié. Au moment de sa déportation elle laisse à Miep Gies (qui a caché et ravitaillé les Frank pendant toute leur clandestinité) le journal en espérant qu'elle le protégera jusqu'à son éventuel retour.



C'est Otto Frank, son père, seul rescapé des camps qui le récupèrera et décidera de le publier, « il supprima de nombreux passages parce que le texte était trop long pour la collection choisie mais aussi parce qu'à certains endroits, Anne critiquait avec une franchise brutale certains des clandestins de l'« Annexe » (nom donné à l'appartement dans lequel la famille était cachée). » La proximité des étrangers, la vie en communauté exacerbait les sentiments de chacun, faisant parfois perdre patience à Anne qui ne supportait plus les habitudes ou comportements de certaines personnes.

En plus d'être un témoignage sur la guerre et la vie des Juifs pendant cette période, *Le Journal d'Anne Frank* est un récit d'adolescence, dans lequel on voit une petite fille devenir une jeune femme. Elle vit ses premiers émois amoureux, rêve sa vie future, éprouve un amour très fort pour son père, affirme son fort caractère : rebelle et insolent comme beaucoup d'adolescents. Selon l'âge auquel ils le découvriront, les enfants peuvent se retrouver dans Anne, malgré la distance du contexte historique.

4. D'hier à aujourd'hui

- *L'historien et le témoin*



La mémoire de la Shoah se transmet sous plusieurs formes : par l'histoire, le témoignage et la littérature. *Le Journal* est à la fois un témoignage et une œuvre littéraire mais Anne Frank n'est pas historienne. En effet, il faut distinguer le témoin de l'historien. Le témoin n'est pas l'historien. Le témoin raconte comment il a vécu des événements qui se sont bien déroulés dans le passé : c'est son expérience personnelle des événements. L'historien prend ses distances par rapport au témoin pour donner un sens aux événements du passé : il tente de reconstruire les faits de façon objective et non pas personnelle. Mais le témoignage est utile à l'historien puisqu'il constitue une source pour comprendre le passé. Le témoignage est porteur de mémoire.

- *Le devoir de mémoire*

La notion ou l'expression de devoir de mémoire, est apparue en France au début des années 1990. Elle désigne le devoir moral des États et des sociétés d'entretenir le souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population. Le devoir de mémoire commémore le sort tragique des victimes, et diffère

de la tradition des célébrations nationales, qui sont des commémorations organisées par les différents pays pour rappeler et célébrer le sacrifice de leurs martyrs et de leurs héros, en insistant sur le fait qu'ils ne sont pas des victimes et que leur sacrifice a été *volontaire*. Le devoir de mémoire a été reconnu officiellement dans certains cas : le génocide des Juifs par exemple. Il est important car il permet de lutter contre l'antisémitisme et le négationnisme.

- *La discrimination aujourd'hui*

Le Journal d'Anne Frank et les politiques nazies antisémites permettent aussi d'aborder la question de la discrimination aujourd'hui. Il s'agit d'expliquer aux enfants que ce sont des préférences personnelles et des préjugés qui ont mené les nazis à de telles extrémités.

Le visionnement du film est un excellent moyen de sensibiliser les élèves aux questions de racisme et de tolérance, d'acceptation de l'autre et des différences.

5. L'adaptation cinématographique

Le film pose la question de l'adaptation. L'adaptation cinématographique est un sujet compliqué car le réalisateur doit réussir à faire passer une œuvre, d'un art à un autre, ici de la littérature au cinéma. La qualité d'une adaptation est souvent évaluée selon la fidélité du film au texte original. Mais ce jugement signifierait que le cinéma n'est qu'un média, et le texte un message, pouvant passer de manière inchangée à travers n'importe quel médium. « Le cinéma, ainsi que la littérature, possède des moyens qui lui sont propres ». Selon le scénariste Jean-Claude Carrière, « aucune forme d'art ne peut traduire exactement une autre ». Le film doit transformer, réinventer le texte pour en offrir une version, une interprétation avec les outils cinématographiques qui sont les siens.

L'adaptation du *Journal d'Anne Frank* est d'autant plus difficile qu'il est un récit intime, intérieur, évoquant des émotions, des sentiments, des états d'âmes, difficiles à représenter à l'écran. Le réalisateur du film a choisi d'utiliser une voix-off (procédé narratif qui fait intervenir une voix qui n'appartient pas à la scène, ici des commentaires de la narratrice) pour ces passages importants du livre qui ne pouvaient être transcrits de manière visuelle, par de simples images.

Le choix de l'animation comme forme peut-être intéressant à étudier, en termes d'adaptation. La volonté du réalisateur est de rendre le texte accessible aux plus jeunes. Cependant, le dessin, très réaliste, veut se distancer du préjugé qui considère l'animation comme une forme cinématographique fantaisiste et onirique. D'autres films d'animation, ont aussi voulu aborder des sujets graves tels que *Persepolis*, *Valse avec Bachir* ou *Le Tombeau des Lucioles*.

Pour aller plus loin :

<http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=26&rubrique=89&sousrub=311>

<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie13/laib.pdf>

6. Le cinéma d'animation



Le cinéma d'animation consiste à animer des objets ou des dessins. Les techniques d'animation sont variées : dessin, pâte à modeler, images de synthèses... *Le Journal d'Anne Frank* est réalisé à partir de dessins animés. C'est la technique la plus classique et la plus répandue.

Petit rappel : l'impression de mouvement du cinéma est rendue possible par la succession de 24 images fixes par seconde. L'invention des Frères Lumières a permis de prendre ces 24 images/ seconde et ainsi de filmer le mouvement. Pour faire un dessin animé il faut donc 24 dessins pour reproduire une seconde de mouvement. Le premier dessin animé du cinéma est été réalisé par Emile Cohl, en 1908, *Fantasmagorie*.

Pour comprendre la décomposition du mouvement, un travail sur les thaumatropes (jeu optique composé d'un cercle proposant sur chaque face un dessin différent, en faisant tourner le cercle à l'aide de ficelles, les deux dessins se complètent, mettant en évidence la persistance rétinienne) ou de folioscopes (ou flip-book, composé de plusieurs images décomposant un mouvement, en le feuilletant vite, l'impression de mouvement est reproduite) pourra être mené. Avec des dessins ou une série de photogrammes, il est possible de confectionner ces jeux optiques en classe.

Demander aux enfants ce qu'ils ont pensé de l'animation. Ont-ils l'habitude voir des dessins animés comme celui-ci ? Leur fait-il penser à d'autres films qu'ils auraient vus ? Quelle est la nationalité de l'animateur selon eux ?

Le film a été réalisé par un anglais. Mais l'animation a été faite quelques années plus tôt par un japonais, Nagaoka Akiyoshi. On pourra établir une comparaison avec des mangas que les enfants connaissent sûrement comme *Dragon Ball Z* ou *Pokemon*, dans lesquels les traits sont très exagérés, à la limite de la caricature : les traits des visages sont fortement arrondis ou déformés, en particulier les yeux, les couleurs sont souvent irréalistes, les animateurs (les personnes chargées de réaliser les dessins du film) n'hésitent pas à utiliser des traits pour souligner le mouvement.

Dans ce film, les dessinateurs ont fait le choix d'une animation réaliste, qui peut sembler un peu maladroite parfois, laissant penser qu'ils ont peut être manqué de moyens. On pourra aussi étudier un dessin animé de Miyazaki pour voir les différences à la fois dans l'animation – d'une grande qualité graphique – mais aussi des sujets – mondes et personnages oniriques, magiques.

Conception

Service Action éducative – La Cinémathèque de Toulouse

Remerciements

Inspection académique de Haute Garonne

Mémorial de la Shoah

ONAC

Rectorat de l'académie de Toulouse

Séances scolaires : renseignements et réservation

Alice Gallois - Action culturelle et pédagogique

La Cinémathèque de Toulouse

69 rue du Taur

31000 Toulouse

05 62 30 30 10 / alice.gallois@lacinemathequedetoulouse.com